

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**COMMUNIQUE N° 0014/C/MINHDU/2026 DU 27 JAN 2026 PORTANT  
PUBLICATION D'UN ADDITIF A L'ASMI N°0010/E/2/ASMI/MINHUD/2026  
DU 19 JANVIER 2026 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BET RELATIVE AUX  
ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS DE MOBILITE URBAINE DANS LES  
VILLE DE BERTOUA ET GAROUA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**1. Objet de l'Additif à l'ASMI :**

Le présent additif a pour objet la modification du point V de l'appel à manifestation d'intérêt.

A cet égard :

**- Au point V : Dépôt des offres**

- Au lieu de :

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, **accompagné des copie de sauvegarde dans deux (02) clés USB**, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au **9<sup>e</sup> étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N°1** (en face de la Poste Centrale), le **03 FEVRIER 2026 à 14 heures précises, heure locale**.

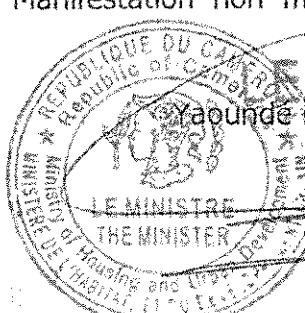
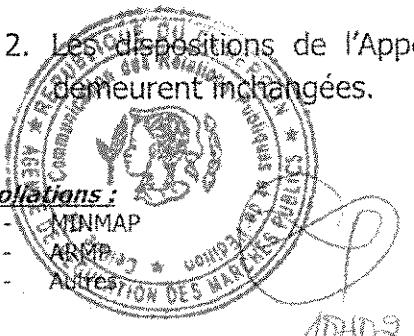
**• Lire plutôt :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le **03 FEVRIER 2026 à [14 heures, heure locale]**. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devront être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »,** dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02).

**2. Les dispositions de l'Appel à Manifestation non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.**

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- AUTORISATION DES MARCHES



**MINISTRE**  
27 JAN 2026

28 JAN 2026